

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 8 octobre 2010

Service instructeur
Service des Actions Sportives

N° CP-2010-12-9-1

Service consulté

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL AU SEIN DES
ORGANISMES EXTERIEURS, COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL
JEUNESSE ET SPORTS
DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL GÉNÉRAL AU SEIN DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de désigner un représentant du Conseil Général pour siéger au sein de la Commission Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.*

Il nous est demandé dans ce rapport, de désigner un représentant du Conseil Général, au sein de la formation spécialisée de la Commission Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Cette commission spécialisée a pour mission de donner un avis sur les demandes d'habilitation régionales des organismes de formation organisant des sessions aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et de directeur d'accueils collectifs de mineurs (BAFD).

Elle habilite les sessions proposées par les organismes de formation ayant une structure opérationnelle et pédagogique dans la région, en tenant compte de l'évolution des accueils collectifs mineurs et des besoins en formation.

Sa composition est précisée dans une instruction ministérielle n°09-091JS du 22 juillet 2009.

Il vous est proposé de désigner le Président ou son représentant au sein de cet organisme.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER